

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 9 Juin

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95  
COMPTE CHEQUES POSTAUX  
NANTES 6.015

## ÉCHOS

**LES ASSOCIATIONS AGRICOLES**, réunies en session économique, à Paris, ont manifesté le désir de s'organiser, pour tenir tête à certains groupements, fournisseurs d'engrais, qui détiennent un véritable monopole et pratiquent des prix souvent abusifs.

**L'INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE** de Rome, cherche à entretenir une collaboration permanente, entre tous les organismes agricoles, techniques ou scientifiques de tous les pays. Une réunion vient d'avoir lieu, pour décider des prochaines assemblées et aussi pour la publication d'un annuaire universel à l'agriculture.

**L'ECOLE DE MEUNERIE**, créée en octobre 1924, à Paris, 2, rue Clotilde, enseigne toute la science et la technique de la transformation des blés en farine. Des situations de directeurs de meunerie, d'ingénieurs, menuisiers, etc., sont offertes aux élèves à la sortie.

**DES PEPINIÈRES SCOLAIRES** ont été créées dans certaines régions, pour donner aux enfants et aux jeunes gens, le goût des arbres et les initier à la pratique des greffes et de l'arboriculture. Nous ne saurions trop encourager ces initiatives.

**PRIMEURS** : Les premiers melons nantais se sont vendus, aux Halles de Paris, 20 fr. à 175 fr. la pièce ; les petits pois de 10 à 15 fr. le kilo. Voilà un prix encourageant pour nos primeuriers.

**A STRASBOURG** vient de se tenir un important Congrès des fruits et primeurs. Plus de 500 délégués de toutes les régions de la France, étudièrent les débouchés directs, pour notre production, ainsi que l'organisation de la vente à la Commission, sur certains marchés étrangers.

**L'EXPOSITION D'HORTICULTURE** de printemps, aura lieu à Paris, au Cours-la-Reine, du 25 mai au 3 juin. Elle s'annonce comme des plus brillantes, avec sa présentation de roses, d'orchidées, fleurs de serres et de pleine terre, fruits forcés, légumes et beaux arts horticoles.

**AU MANS** aura lieu, du 6 au 17 juin, un important Congrès maraîcher, en même temps que l'Exposition internationale d'horticulture.

**BLES DE SEMENCE** : De nouvelles variétés sont à l'ordre du jour ; l'Institut Agronomique, le Préparateur Étienne, le Blé poite du Tarn et le fameux Yilmorin 27. Souhaitons leur bonne chance et gros rendements !

**A LA FOIRE DE SAINT-LO**, les taureaux de 10 à 15 mois se sont vendus entre 1.500 fr. et 2.300 fr. ; les veaux à faire saillir 1.700 à 2.100 fr. ; les bonnes vaches d'élevage de 2, 4 et 6 dents 1.400 à 1.600 fr. ; les bêtes maigres de 800 à 1.400 fr. Vente plutôt calme.

**LA FIEVRE APHTEUSE** continue son chemin, notamment dans le Cher, le Nord, la Somme et dans l'Est, à proximité de la frontière. On va essayer un traitement curatif, par des injections intra-musculaires, d'un sel soluble de bismuth : le 133 bi à la dose de 10 grammes dans 20 cm<sup>3</sup> d'eau distillée, pour des bovins de 300 kilos.

## Blés de semence

Le Ministère de l'Agriculture a mis à la disposition des Offices Agricoles départementaux des crédits importants, pour propager l'emploi de semences de blés à grands rendements, bien acclimatés dans la région. Il est probable que de fortes remises seront accordées aux agriculteurs se procurant des semences sélectionnées, chez les divers producteurs du département qui, depuis déjà plusieurs années, cultivent avec succès certaines variétés d'un choix très limité. Un avis ultérieur de l'Office fera connaître les conditions et modalités de l'opération.

Nous engageons nos adhérents à ne pas prendre d'engagements vis-à-vis des représentants de blés de semences — sol-disant sélectionnées — et étrangers au pays,

## Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

1<sup>re</sup> SESSION - 5 MAI 1928

La Chambre d'Agriculture s'est réunie le samedi 5 mai, à 9 heures, à la Préfecture.

Elle a d'abord procédé au renouvellement de son bureau. Ont été réélus :

Président : M. le Marquis de Sesmaisons.  
Vice-présidents : MM. de Camiran et Baranger.  
Secrétaire : M. Raymond Lefeuvre.  
Secrétaire-adjoint : M. Le Gouvello.

Commission paritaire des baux. — M. Louis Lefeuvre, président de la Commission paritaire qui a été créée par la Chambre d'Agriculture, expose le résultat des travaux de cette Commission, au sujet des baux en nature et de l'indemnité de plus-value.

Station agronomique. — M. le Secrétaire donne à l'assemblée lecture de l'avis motivé qui fut demandé, au sujet de la Station agronomique, par la Commission départementale à la Chambre d'Agriculture.

Cet avis, qui a été rédigé par le bureau et les présidents des trois Commissions permanentes, après mûr examen de la question, envisage la possibilité de certaines réformes et conclut — comme l'avait déjà fait la Chambre dans sa séance du 10 novembre — à l'utilité incontestable de la station agronomique et à son maintien.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve les termes de ce document et ses conclusions.

Ressources. — La loi autorise maintenant les Chambres d'Agriculture à se créer des ressources, pour 1929, en votant des centimes additionnels sur le principe de la contribution foncière non bâtie. La Chambre de la Loire-Inférieure a protesté contre cette mesure, alors qu'elle était encore à l'état de projet. Elle estime que la terre est déjà trop chargée d'impôts. A l'unanimité, elle refuse donc de voter des centimes additionnels et demande au Parlement de voter rapidement une disposition permettant aux Chambres d'Agriculture de se créer des ressources par une légère taxe sur les permis de chasse. Il lui semble équitable que la chasse, qui vit de l'agriculture, contribue à la défense des intérêts de celle-ci.

En attendant, la Chambre demandera au Conseil général de subvenir à ses besoins, comme il l'a déjà fait, l'an dernier, et au début de cette année.

Déclaration au sujet des bénéfices agricoles réduits pour les surfaces ensemencées en blé. — La Chambre d'Agriculture adopte un vœu qui a été voté par la Chambre régionale d'Agriculture (8<sup>e</sup> Région) à sa dernière session. Il demande que l'Administration des Contributions directes, au lieu d'exiger la déclaration de la contenance et du revenu cadastral pour appliquer le coefficient réduit sur les cultures de blé, se contente forfaitairement chaque année d'une quote-part du revenu cadastral de toute l'exploitation, sans déclaration de la contenance et du revenu des terres en blé.

Envasement du bras du Migron. — La suite des travaux qui ont eu lieu en Loire depuis de nombreuses années a provoqué l'envasement des bras secondaires et notamment de celui du Migron. D'immenses terrains surgissent qui seront plus tard de belles prairies et constitueront un bénéfice important pour l'Etat, mais cet envasement a de très fâcheuses conséquences : d'une part, il devient impossible de communiquer avec les anciennes îles ; les bateaux ne peuvent plus flotter et la vase ne porte ni atterrages, ni piétons. D'autre part, cette élévation du fond réduit de plus en plus les possibilités d'irrigation et d'assèchement des milliers d'hectares de prairies situées au sud du Canal maritime.

Sur la proposition de MM. Bernier, Joyan et Lefeuvre, la Chambre, à l'unanimité, estime que l'approfondissement du canal de la Loire doit être obtenu sans sacrifier des intérêts agricoles aussi importants, elle décide de réclamer des mesures immédiates pour remédier aux inconvénients actuels et demande qu'à l'avenir aucun travail modifiant le régime des eaux du fleuve ne soit entrepris sans la consultation préalable du Conseil général, des Conseils municipaux des communes inté-

ressées, des Associations agricoles et de la Chambre d'Agriculture.

Modification à la gare de Vertou (marchandises). — Les 19/20<sup>e</sup> de son trafic sont fournis par les marchands et industriels arrivant à la gare par la route de Clisson. Or, les quais des marchandises sont situés du côté opposé. Les usagers ont rédigé une pétition. Ils exposent que, pour les atteindre, ils doivent s'allonger de 700-800 mètres, descendre une pente très raide, prendre deux tournants à angle droit, passer sous un pont du chemin de fer trop bas et trop étroit, toutes conditions pénibles et dangereuses. Il réclame l'installation, du côté de la route de Clisson, d'un quai d'embarquement et débarquement. Le travail est d'ailleurs facilité par l'existence d'un tronçon de route reliant la route de Clisson au chemin de fer, et par celle d'une voie inutilisée, qui servirait jadis à la navette circulant entre Vertou et Nantes-P.O.

La Chambre d'Agriculture trouve très justifiée cette réclamation. A l'unanimité, elle décide de l'appuyer.

Droits de succession sur les forêts. — M. Le Gouvello expose que la nouvelle façon d'estimer les bois (en vue des droits de succession) — inaugurée dans la loi de 1925 — fait monter l'évaluation à des prix excessivement élevés. Par la crainte des droits énormes que ces évaluations entraîneraient, cette mesure est devenue une prime au déboisement.

La Chambre émet le vœu que la proposition de loi de M. le député Marin, sur cette question, soit rapidement discutée au Parlement et qu'on revienne à l'ancien mode d'évaluation.

Construction de ponts-bascules dans les gares de Sucé et de La Chapelle-sur-Erdre. — M. de Sesmaisons apporte à l'assemblée les doléances des syndicats, municipalités, agriculteurs et commerçants de Casson, Héric, Grandchamp, Sucé, La Chapelle et Orvault. Il fait valoir combien il est gênant de ne pas avoir de ponts-bascules dans les gares à trafic commercial important comme Sucé et La Chapelle.

La Chambre demandera aux Compagnies intéressées que satisfaction rapide soit donnée à la réclamation justifiée des usagers.

Abatages des arbres fruitiers et fruitiers au croisement des routes. — M. Le Gualès de Mézaubran relate que sur certains points du département, les Ponts et Chaussées ou le Service Vicinal ont exigé, aux carrefours, que des arbres fruitiers et fruitiers soient abattus. Ceci est certainement une interprétation exagérée des règlements. La Chambre demandera à M. le Préfet d'agir près des Administrations intéressées pour qu'un élagage bien fait soit seul exigé.

Distillation des marcs. — Cette opération, qui est une ressource de profits pour l'Etat, se répand de plus en plus, mais la matière première est fort encombrante pour être transportée à grande distance. Il serait donc utile d'autoriser l'ouverture non pas d'un seul, mais de plusieurs ateliers publics sur chaque commune. Sur l'initiative de M. Dejoie, la Chambre demandera ces facilités.

Destruction des oiseaux nuisibles. — Les corbeaux causent parfois d'énormes dégâts dans les blés nouvellement ensemencés. Sur la proposition de M. Le Ray, l'assemblée réclamera que le permis de destruction des corbeaux soit accordé sans frais et qu'il soit délivré dans un délai très rapide (quelques jours au plus).

Station d'étalons de Macheoul. — Un certain nombre d'agriculteurs de la région de Legé et de Saint-Philbert-de-Grandlieu demandent qu'un second étalon de trait soit envoyé à la station de Macheoul. La Chambre fera les démarches près de l'Administration des Haras.

**AVEZ-VOUS PENSÉ à VOTRE COMMANDE D'ENGRAIS POUR CETTE SAISON ?**  
**SINON, HATEZ-VOUS DE LE FAIRE.**

Nos Agents vous indiqueront nos prix. Ecrivez au Syndicat, si vous désirez quelques conseils ou renseignements.

## Un Brin de Gaussette...



J'ai retrouvé Théodule Barazer, ce vieux Breton qui a fait campagne avec moi au 35<sup>e</sup>. Quel bon copain ! tout à fait comme un frère. Et quel fin manilleur ! Il a loué depuis quelques années une petite ferme en Loire-Inférieure. Je vous assure qu'il en met un coup pour gagner sa petite vie.

— Tiens, comment ça va, mon cher Toto ? Et la patronne ?

— Pas mal, mon vieux Jeannot... elle attend encore un héritier.

— Tous mes compliments ! Tu travailles bien ; l'auras bientôt droit à la réduction sur les chemins de fer et à la petite goutte de Cognac.

— Désespère pas. Et tes gosses, comment qu'y vont ?

— Ça pousse comme le chiendent. Faut travailler le jour pour eux, et la nuit, quand on ne se lève pas pour une vache qui vèle, ce sont ces mioches qui vous empêchent de dormir.

— Ils peuvent toujours brailler chez moi. Quand je roupille, y faudrait trois boules de canon pour me réveiller. Tu te souviens quand on était là-haut ?

— J'en rêve encore quelque fois ; même que je donne des coups à ma bourgeoise et qu'elle se réveille en sursaut.

— Oh ! faut que je te raconte un drôle de songe : j'ai rêvé cette nuit que j'étais en Chine.

— En Chine ! Qu'est-ce que tu chinas par là ?

— J'étais colon dans la Chine du Sud ; j'avais de belles plantations de thé ; des terres grasses, des bœufs... avec des cornes, mon cher, t'en as jamais vu de pareilles ! Même qu'y avait un grand syndicat pour nous guider et nous fournir du guano, des machines, des graines. On s'entendait tous comme les cinq doigts de la main, et si tu m'avais vu en mandarin...

— Et ta femme en mandarine !

— Rigole pas, mon vieux : on était trop heureux. Mais y avait des gens jaloux, des Chinois du Nord, qui enviaient nos richesses et qui envoyaient des émissaires nous englober sous leur bannière, soi-disant pour nous civiliser et nous apprendre à cultiver le riz d'eau. Ils commencent par nous promettre d'acheter nos produits plus cher que les marchands indigènes, de nous fournir les phosphates une demi-piastre moins cher que notre Syndicat et de nous assurer contre la fièvre et contre les mouches pour rien ! Ils nous inondaient d'une petite feuille qui s'appelait « Le Chineur ». C'était écrit en Petit Nègre. Un petit Chinois parcourait toutes les plantations en faisant des conférences pour le Salut Public, envoyé, disait-il, par le Seigneur pour purifier notre vieille organisation syndicale, qui ressemblait à une boutique de guano d'hironnelles ou à une obscure fumerie d'opium !

— Tordant ! C'est de la chinoiserie méridionale.

— Ces Samouraïs, qui se croyaient descendants du Soleil, venaient en réalité pour extorquer notre monnaie et s'installer à notre place. Avec leurs doctrines à grand tam-tam (ils en avaient plein la bouche) ils ne faisaient que préparer le terrain aux pillards manchous, comme qui dirait des bolchevistes tout jaunes, avec des poignards crochus et de grandes moustaches noires. Alors, ce fut la lutte, la guerre acharnée pour défendre nos biens, notre honneur et notre liberté.

— Ça devient noir comme de l'encre de Chine, ton histoire.

— Oh ! mon vieux, je tapais dans le tas, en faisant des grands moulinets de sabre, quand tout à coup... je me réveille sur le carreau ! J'étais tombé du plumard, tellement j'en mettais un coup pour guerroyer. On n'est pas Breton pour rien ! Mais dame, j'étais tout ahuri de me retrouver sur ma descente de lit. La patronne me disait en rigolant : « Qu'est-ce qui te prend donc, Théodule ? »

— C'est roulant, mon vieux Barazer, Moi ! tu, je fais des fois de drôles de rêves ; mais il y en a un qui arrive comme ça pour de bon. J'étais ben que ce n'est pas en Chine que t'as été pêcher ton histoire !

MAITRE JEANNOT.

## Comment équiper électriquement UNE PETITE EXPLOITATION RURALE

Un problème qui se pose couramment en électrification rurale est celui de l'équipement électrique d'une petite exploitation de 25 à 30 hectares.

Il paraît au premier abord, si simple, que sa solution est généralement laissée à l'initiative de l'installateur local ; en réalité, si l'on veut le traiter de façon rationnelle, il est toujours délicat, et nécessite la collaboration étroite de l'électricien et de l'agriculteur, le second précisant ses besoins que le premier doit s'ingénier à satisfaire.

Nous allons, en quelques lignes, essayer de dégager les principes qui doivent servir de base à une telle étude.

Il y a lieu, tout d'abord, de noter que le problème est parfois insoluble. Certaines exploitations de faible importance trop écartées des agglomérations, ne peuvent économiquement être électrifiées, car les frais nécessités par la construction d'une dérivation haute tension et d'un poste de transformation sont nettement disproportionnés avec le but à atteindre. L'agriculteur devra toujours, dans ce cas spécial, consulter le Service technique du ministère de l'Agriculture (Génie rural) qui, en toute indépendance, lui donnera son avis.

L'énergie électrique étant amenée à la ferme, sous forme de courant triphasé à 115/220 volts, ou 230/400 volts, il s'agit de l'utiliser au mieux des intérêts du cultivateur.

Pour l'éclairage, la difficulté n'est pas grande : il suffit de prévoir des canalisations très soignées, et une distribution de lampes telle que tous les locaux soient largement éclairés. Habitué à ses lanternes fumées, le cultivateur, pour commencer, est fort peu exigeant, mais il s'habitue vite à la clarté et demande bientôt un complément d'installation si cette dernière est insuffisante. Or, il est préférable, à tous points de vue, d'exécuter une fois pour toutes, une installation rationnelle pouvant donner satisfaction à tous les besoins.

En rigole pas, mon vieux : on était trop heureux. Mais y avait des gens jaloux, des Chinois du Nord, qui enviaient nos richesses et qui envoyaient des émissaires nous englober sous leur bannière, soi-disant pour nous civiliser et nous apprendre à cultiver le riz d'eau. Ils commencent par nous promettre d'acheter nos produits plus cher que les marchands indigènes, de nous fournir les phosphates une demi-piastre moins cher que notre Syndicat et de nous assurer contre la fièvre et contre les mouches pour rien ! Ils nous inondaient d'une petite feuille qui s'appelait « Le Chineur ». C'était écrit en Petit Nègre. Un petit Chinois parcourait toutes les plantations en faisant des conférences pour le Salut Public, envoyé, disait-il, par le Seigneur pour purifier notre vieille organisation syndicale, qui ressemblait à une boutique de guano d'hironnelles ou à une obscure fumerie d'opium !

Pour les moteurs, la question se complique sensiblement, car on est obligé de tenir compte d'une part, de la préexistence des machines et appareils qu'il s'agit d'actionner électriquement, et d'autre part, de la distribution souvent défectueuse des locaux.

En principe, tous les appareils d'intérieur de ferme qui étaient mus à bras ou au manège doivent pouvoir être actionnés par un moteur électrique. Il suffira soit de leur adapter une poulie — et le matériel-ferrant du village pourra le plus souvent effectuer cette addition — soit de les commander directement par cardan.

Il sera d'ailleurs souvent nécessaire de les fixer au sol par des boulons. L'agriculteur ne devra donc pas s'astreindre à changer ses appareils, sauf si ces derniers

sont trop rudimentaires ou trop usagés. Dans ce dernier cas, il ne devra jamais perdre de vue qu'il a le plus grand intérêt à n'utiliser que des appareils de faible puissance fonctionnant longtemps et éviter l'emploi de machines puissantes, toujours coûteuses, et qui lui feront payer l'énergie sensiblement plus cher.

Il saura de même que le principe industriel « à chaque outil son moteur » ne s'applique pas en agriculture et qu'il est indispensable de s'organiser de telle façon qu'un même moteur puisse commander plusieurs machines. Il aura, par suite, le choix entre les deux systèmes suivants :

On bien le moteur sera fixe et les appareils d'utilisation (coupe-racines, hachepaille, brise-tourteau, etc...), viendront se grouper à proximité en constituant un véritable atelier.

On bien les appareils seront fixes et disséminés aux divers points d'utilisation et seront commandés successivement par un moteur mobile facilement transportable (sur « brouette », par exemple). Le choix entre ces deux dispositions sera déterminé par les conditions locales (dispositions des bâtiments), mais nous marquons notre préférence pour la formation d'un fonctionnement très régulier et très sûr.

Ces principes posés, il est facile, pour une exploitation de 25 à 30 ha, dans une région de grande culture, de déterminer le schéma de l'installation. Deux moteurs seront suffisants : l'un de 3 CV commandera la petite batteuse (mûre antérieurement par manège ou par plan incliné) le concasseur à grain et la scie à bûches, l'autre de 1 CV commandera tous les autres appareils. Si les locaux s'y prêtent, ces deux moteurs seront fixes, et des transmissions très courtes permettront d'attaquer au besoin, dans des salles différentes, les diverses machines à actionner. Il faudra prendre grand soin que les deux moteurs ne puissent fonctionner simultanément afin que la puissance soustraite au Secteur soit strictement limitée à 3 CV, c'est-à-dire à la puissance de la machine la plus dure à actionner. Si les appareils sont trop dispersés, un moteur-brouette possédant une gamme de 3 puissances avec boîte de réduction de vitesse permettra d'attaquer facilement tous les appareils.

En résumé, par l'application de ces quelques principes, l'agriculteur n'ayant qu'une modeste exploitation pourra bénéficier des avantages de l'électricité sans avoir à faire de dépenses excessives, tant au point de vue des frais de première installation que de frais d'entretien et d'exploitation.

A. ROLLEY,  
Inspecteur général du Génie rural.  
(Tous droits réservés.)

## L'Emploi du Sel en Agriculture

### Alimentation du Bétail

C'est une erreur de croire que lorsqu'on sale les aliments du bétail, on habitue les animaux à lécher les murs et boiseries de l'étable.

La vérité est, au contraire, que les animaux éprouvent un véritable besoin de sel et léchent les murs et les boiseries d'étable, afin de trouver dans le salpêtre un sel susceptible de remplacer partiellement le sel ordinaire ou chlorure de sodium, corps éminemment indispensable au bon fonctionnement de l'organisme animal.

Nos sels agricoles sont préparés avec les mêmes sels que ceux qui servent à l'alimentation de l'homme ; que s'ils ne sont pas blancs, c'est parce qu'on leur a ajouté un produit prescrit par la loi, afin de les exempter de l'impôt.

La distribution régulière du sel agricole dans la ration :

Accroît la sapidité des aliments. Les animaux mangent mieux et de meilleur appétit ; Assure une digestibilité parfaite des aliments consommés ; Accroît la productivité de la ration ;

Garantit les animaux contre la déminéralisation de leur squelette ;

Provoque une plus grande absorption d'aliments et d'eau de boisson et accroît la production de lait chez la vache laitière ;

Accroît la résistance des animaux à la plupart des maladies contagieuses ;

Donne aux animaux qui en reçoivent en quantité suffisante tous les signes extérieurs de bonne santé : poil luisant, œil vif, regard expressif ;

Il est le grand régulateur du pouvoir osmotique du sang ;

Il régularise les selles et l'écoulement des urines.

En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, dans les cantons français voisins de ce dernier pays, on utilise abondamment ce condiment.

La ration journalière varie, suivant le poids des animaux, de :

40 à 60 grammes pour le cheval ;  
50 à 70 grammes pour le bœuf de travail et la vache laitière ;  
50 à 100 grammes pour le bœuf à l'engrais ;  
4 à 10 grammes pour le mouton ;  
5 à 30 grammes pour le porc.

Il est préférable de donner le sel en mélange, en salant les barbotages et en saupoudrant les aliments à la même dose que celle utilisée pour les soupes préparées pour l'homme (une petite poignée par 10 litres de barbotage).

L'eau de boisson doit toujours être donnée pure.

### Salaison des Fourrages

La salaison des fourrages assure leur bonne conservation, augmente l'appétence, permet d'utiliser les fourrages grossiers et défectueux ainsi que les fourrages poussiéreux, moisis et altérés. Il ne faut cependant pas croire que seuls ces fourrages doivent être salés. Tous doivent l'être ; la proportion de sel à utiliser doit varier suivant la qualité du fourrage et son degré de dessiccation au moment de l'engrangement.

Les fourrages qu'on a eu soin de saler avant leur rentrée restent frais et ne moisissent pas.

Le sel arrête, en effet, la fermentation qui se déclare dans un fourrage qui a été rentré humide ; on évite ainsi tout danger d'échauffement. Les risques d'incendie spontané sont considérablement diminués.

Le salage des fourrages doit se faire au moment de leur rentrée ou de la mise en meules.

Le sel est hygroscopique, c'est-à-dire qu'il capte facilement l'humidité de l'air. Il donne une grande souplesse au fourrage. Les feuilles ne tombent plus au cours des manipulations auxquelles le foin est soumis. Comme elles forment la partie du fourrage la plus nourrissante, on peut admettre que l'addition du sel au fourrage accroît la valeur nutritive de ce dernier d'au moins 10 %.

Il faut employer :

10 kilogrammes de sel environ pour 1.000 kilogrammes de fourrages récoltés secs et porter cette dose à 20 kilogrammes pour les fourrages rentrés humides.

Cette dose doit être augmentée très sensiblement si ces fourrages ont subi un commencement d'avarie.

Pour bien mélanger le sel, il est bon de saupoudrer le fourrage par couches successives de 20 centimètres d'épaisseur.

L'augmentation de poids du fourrage bien conservé, ainsi que l'accroissement de sa digestibilité et de sa valeur alimentaire, couvrent non seulement la dépense, mais assure au cultivateur un bénéfice voisin de 20 % pour la valeur de ses foin.

Le sel mélangé employé pour la conservation des fourrages et qui est exempt de droit est naturellement le même que celui destiné à l'alimentation du bétail.

Pour toute commande de sel dénaturé un certificat établi comme ci-dessous et nous l'adresser avec la commande.

Le Maire de la commune de \_\_\_\_\_ département de \_\_\_\_\_ certifie que M. \_\_\_\_\_ est agriculteur dans cette commune, et qu'une quantité de \_\_\_\_\_ kilos, sel dénaturé lui est nécessaire pour la nourriture des bestiaux, la préparation des engrais ou l'amendement des terres.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 192...  
Secau de la Mairie : \_\_\_\_\_ Le Maire,

### Contre la Mouche des Cerises

Le service de la défense des végétaux, organisme officiel du ministère de l'Agriculture, vient de faire placarder une intéressante affiche illustrée contre un insecte, la mouche des cerises, qui apparaît vers le 15 mai et cause de grands ravages.

Cette petite bête néfaste mesure 1 millimètre, son corps et son abdomen sont d'un noir brillant, sa tête et ses pattes d'un jaune fauve, ses ailes sont traversées par quatre bandes noires.

Voici les moyens de lutte qui sont conseillés :

1° Assurer la cueillette complète des cerises, afin que la larve ne puisse accomplir son évolution ; les arbres contaminés portant encore des cerises après la récolte sont autant de foyers d'infection. Les plantations de hautes tiges rendant la cueillette difficile, il y a lieu, au besoin, de réduire les formes et, en tout cas, de régulariser la végétation.

2° Détruire tous les fruits de rebut — lors du triage effectué pour la vente — par une immersion prolongée dans un lait de chaux, dans l'eau bouillante ou par incinération.

3° Tuer les mouches dès leur sortie, avant la ponte, en les attirant sur des appâts empoisonnés. On sait que la mouche, avant de se livrer à la ponte, a besoin de se nourrir.

Le procédé préconisé est celui des « cabanettes » employé avec succès dans la lutte contre la mouche des olives. La « cabanette » est un petit toit formé de deux planchettes d'un centimètre environ d'épaisseur ayant 35 centimètres de longueur et 25 centimètres de largeur.

Sous ces « cabanettes » on suspend des petits fagots — formés de branches vertes et feuilles de cerisier — préalablement trempés dans la solution suivante : Glucose 50 kilos ; eau 100 litres ; arséniate de soude 2 kilos, matière colorante noire, verte ou bleue.

Les « cabanettes » seront suspendues, à raison de une par cerisier, à l'aide de fil de fer, aux branches du côté qui reste le plus longtemps exposé au soleil.

Il importe au plus haut point que tous les arbres de la cerisaie soient traités uniformément, et surtout, que le traitement soit généralisé dans toute la région productrice afin d'éviter le maintien des foyers de contamination.

## Essais d'Engrais potassiques sur Betteraves

Les essais sur lesquels nous voulons attirer l'attention des lecteurs ont été faits, l'an dernier, sur des betteraves roses demi-sucrées, cultivées en vue de l'alimentation du bétail.

Ils ont été entrepris sur le même terrain que celui qui avait porté les pommes de terre dont nous avons rapporté ici les résultats.

Les betteraves, comme les pommes de terre, ont reçu une fumure de fond d'au moins 40.000 kilos de bon fumier de ferme, complétée par un apport de 700 kilogrammes de scories de déphosphoration, dosant 16 % d'acide phosphorique. Le tout a été enterré du 15 au 19 mars, par un labour de 0 m. 25 de profondeur, en même temps que les engrais potassiques (chlorure et sylvinité) que nous expérimentons à doses variables en vue de guider la culture dans leur emploi.

A part les sols calcaires, siliceux et tourbeux qui, par leur origine, sont pauvres en potasse, on admettait généralement que les terres en bon état de culture étaient suffisamment pourvues en cet élément et que seuls les engrais minéraux azotés et phosphatés étaient nécessaires pour compléter la fertilité.

Les analyses faites de divers côtés, en ayant recours aux plantes et non aux laboratoires de chimie, ont démontré que cette manière de voir était trop absolue et que des sols considérés jusqu'alors comme suffisamment riches en potasse n'en mettaient pas assez à la disposition de la végétation pour arriver à de hauts rendements, cet élément étant engagé dans des combinaisons ne permettant pas aux racines d'en tirer parti.

Nos essais ont été conduits de manière à apporter, sous forme de chlorure ou de sylvinité riche, la même quantité de potasse à l'hectare, en complément de la fumure indiquée plus haut.

A) avec le chlorure de potassium :		
Parcelles témoins.....	Kilos	Excédent sur les témoins
— avec 150 kilos de chlorure.....	75.000	3.960
— avec 300 kilos de chlorure.....	78.960	10.800
— avec 450 kilos de chlorure.....	85.800	12.600
B) avec la sylvinité :		
Parcelles témoins.....	75.000	
— avec 375 kilos de sylvinité.....	84.920	9.920
— avec 750 kilos de sylvinité.....	87.120	12.100
— avec 1125 kilos de sylvinité.....	89.210	14.280

De l'examen de ces résultats, il ressort :

1° Que la betterave a largement tiré parti des engrais mis à sa disposition, ainsi qu'en témoigne le rendement de 75.000 kilos de racines à l'hectare dans les parcelles témoins n'ayant reçu que du fumier et des scories de déphosphoration.

2° Que les augmentations de récoltes dues aux engrais potassiques sont d'autant plus élevées qu'ils ont été employés à plus forte dose.

3° Que l'efficacité de la potasse sous forme de sylvinité est plus marquée que sous celle du chlorure de potassium, le total des excédents étant de 36.300 kilos avec la première et de 27.300 kilos avec le second. L'écart est surtout très grand entre la sylvinité à la dose de 375 kilos et celle du chlorure à la dose de 150 kilos, bien que dans les deux cas on ait apporté la même quantité de potasse (75 kilos à l'hectare).

Avec la sylvinité, l'excédent de récolte est de 9.920 kilos, avec le chlorure de 3.960 kilos, soit une différence de 5.960 kilos en faveur de la première.

Avant de tirer une conclusion de ces essais, nous les répéterons dans des terres d'autres natures. Mentionnons cependant qu'on admet généralement que dans les terres légères à sous-sol perméable, comme celle dans laquelle nous avons opéré, la sylvinité est à préférer au chlorure de potassium comme source de potasse, à condition toutefois de l'incorporer au sol au moins deux mois avant le semis ou le repiquage de la betterave.

Le chlorure convient mieux pour les applications tardives et pour les terres reposant sur un sous-sol dont la perméabilité laisse à désirer.

Voyons maintenant comment on peut interpréter les résultats de ces recherches au point de vue économique, le seul qui compte réellement pour le cultivateur.

Bien que les betteraves destinées à l'alimentation du bétail ne soient pas l'objet de transactions suivies sur les marchés locaux, nous pensons pourtant qu'on peut les évaluer à 75 francs la tonne prise sur place.

Quant au chlorure de potassium rendu à la ferme, il revenait à 100 francs et la sylvinité à 40 francs les 100 kilos, ce qui représentait une dépense par hectare, non compris les frais d'épandage, de 150 francs, avec la dose la plus faible, de 300 francs avec la dose intermédiaire et de 400 francs avec la plus forte de l'un ou l'autre de ces engrais.

D'après ces données, les suppléments de récolte dus aux engrais potassiques représentent une somme argent de :

147 francs avec le chlorure de potassium à la dose de 150 kilos ;
510 francs avec le chlorure de potassium à la dose de 300 kilos ;
495 francs avec le chlorure de potassium à la dose de 450 kilos ;
594 francs avec la sylvinité à la dose de 375 kilos ;
607 francs avec la sylvinité à la dose de 750 kilos ;

Les doses de potasse appliquées ont été respectivement de 75, 150 et 225 kilogrammes à l'hectare ; autrement dit, la quantité de potasse employée a été deux fois plus élevée dans le second essai que dans le premier, et dans le troisième on a apporté autant que dans les deux autres.

Ces quantités correspondent respectivement à des apports par hectare de 150, 300 et 450 kilos de chlorure de potassium dosant 50 % de potasse, et à 375, 750 et 1.125 kilos de sylvinité à 20 %.

Ces engrais ont été épandus au semoir le 1<sup>er</sup> mars, avant l'apport du fumier et des scories, sur des parcelles voisines les unes des autres, ayant reçu par la suite les mêmes opérations culturales et les mêmes façons d'entretien.

Pour avoir une base plus certaine dans l'appréciation des résultats, ces essais ont été faits en double et dans les deux cas nous avions réservé deux parcelles témoins n'ayant reçu que le fumier et les scories.

Les betteraves ont été semées le 23 avril, en terre parfaitement préparée, au semoir en poquets, en lignes espacées de 0 m. 60 ; sur les lignes, les poquets étaient distants les uns des autres de 0 m. 33.

La levée fut parfaite, ce qui permit, après le démarrage qui fut opéré dans les premiers jours de juin, d'avoir en chiffre rond 50.000 betteraves par hectare.

La végétation, favorisée par la fréquence et l'abondance des pluies de l'été, fut des plus vigoureuses, ce qui n'est pas toujours le cas en Anjou, où les étés sont plutôt trop secs.

L'arrachage, qui eut lieu le 24 octobre, par beau temps, nous avons soigneusement délimité une surface de un are dans chaque parcelle, pour en peser sur place la récolte, après décolletage et nettoyage des racines.

Les rendements moyens, apportés à l'hectare, ont été les suivants :

621 francs avec la sylvinité à la dose de 1125 kilos.		
Ces chiffres se passent de commentaires ; ils démontrent nettement que malgré une forte fumure à l'engrais de ferme et un gros apport d'acide phosphorique sous forme de scories de déphosphoration, l'emploi des engrais potassiques a élevé économiquement le rendement de la betterave, les plus-values de récolte oscillant entre 147 francs et 621 francs à l'hectare, ce qui est très appréciable.		

En s'en inspirant, les praticiens pourront fertiliser au mieux de leurs intérêts les terres qu'ils destinent à porter des betteraves pour leurs animaux.

P. LAVALLÉE,  
Ingénieur Agronome,  
Directeur de la Ferme expérimentale d'Avrillé.

### Association Générale des Producteurs de Blé

#### Marché français

Il serait inexact d'attribuer à la seule hausse américaine la fermeté qui règne sur notre marché. Les nouvelles peu satisfaisantes de notre propre récolte jouent ici leur rôle, en dépit d'un optimisme de communiqué officiel qui paraît un peu trop de circonstance. Ce n'est pas à dire que la situation soit compromise et, si les nouvelles que nous avons reçues d'un très grand nombre de nos adhérents que nous remercions, sont en général bien pessimistes, il est encore trop tôt au début de Mai pour en déduire des prévisions certaines sur le résultat probable de la nouvelle récolte.

Quoi qu'il en soit, la ligne de conduite à suivre pour les producteurs ne saurait faire de doute : « Il faut vendre ! »

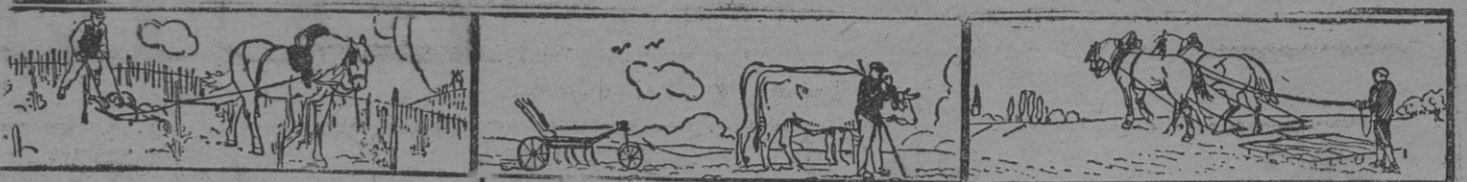
Nous n'avons pas hésité, au début de la campagne, à conseiller ouvertement et la restriction volontaire des offres et l'emploi pour la nourriture du bétail de ces blés que la Meunerie ne voulait payer qu'à des prix dérisoires.

Avec la même indépendance, et même si notre Conseil peut paraître à ceux qui escomptent une accentuation de la fermeté, en contradiction avec les intérêts immédiats des producteurs, nous leur conseillons aujourd'hui de vendre aux cours actuels libéralement sans précipitation exagérée certes, mais sans restreindre aucunement leurs offres.

Dans l'état actuel des choses, les cours présents donnent satisfaction à la culture (nous ne pouvons regretter qu'une chose, c'est que les producteurs aient vendu la plus grosse partie de leur récolte à des prix bien inférieurs) et ne sont qu'une juste compensation à l'effondrement du prix de la première moitié de la campagne.

Cela étant, les producteurs feraient un erreur grave en restreignant à l'heure actuelle leurs ventes dans l'espoir de cours meilleurs.

## Machines Agricoles



### Râteaux

A dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contre-poids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Accrochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles ; ses roues mesurent 1<sup>er</sup>40 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd ; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1<sup>er</sup>38.

Longueur du rouleau	POIDS MOYENS		
	Diamètre 0 <sup>er</sup> 50	0 <sup>er</sup> 60	0 <sup>er</sup> 70
1 <sup>er</sup> 00	230 kg.	250 kg.	—
1 <sup>er</sup> 20	250 —	270 —	—
1 <sup>er</sup> 40	270 —	290 —	365 kg.
1 <sup>er</sup> 60	290 —	310 —	390 —
1 <sup>er</sup> 80	310 —	330 —	415 —
2 <sup>er</sup> 00	375 —	425 —	530 —

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHERENTS.

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS Perras, pour vigne : Le Soleil, contenance 15 litres... 155 »

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet.....	120 »
Petite jaune, simple effet.....	95 »

Ces prix s'entendent nets et franco gare d'arrivée.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecoèmes : Utilisez nos Huiles spéciales de 1<sup>re</sup> qualité. — Voir les Prix en 3<sup>e</sup> page



### Houe-Cultivateurs

A deux leviers et porte-socs pivotants, elle est livrée avec quatre lames de 75 m/m, une lame de 100 m/m, deux versoirs de côté et un soc de 175 m/m.

Prix avec manchons aciers..... 195 »

— bois..... 207 »

Supplément facultatif, pour soc butteur à ailes mobiles et pointes reversibles..... 31 »

Remise à nos Adhérents.

### On peut avoir rapidement des ouvriers agricoles

Les Bureaux de main-d'œuvre agricole ont, dans ce but, organisé un recrutement spécial qui permet aux cultivateurs de recevoir dans un délai de quelques jours seulement, les travailleurs qui leur sont nécessaires.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole, 2, rue Scribe, à Nantes (au siège du Syndicat Central).

### Chronique Syndicale

#### Compte rendu des dernières Réunions

PETIT-AUVERNE. — Le dimanche 6 mai, à l'issue de la grand'messe, les cultivateurs se réunissaient, salle de la Mairie, sous la présidence du maire et de son adjoint, pour entendre M. Faivre, ingénieur agricole, traiter de l'emploi des engrais. Une abondante distribution de petits manuels et de notices instructives, termina cette causerie.

Une Section Agricole Communale fut ensuite créée à l'unanimité. Voici les membres du bureau :

Président : M. PASQUIER, maire du Petit-Auverne ;

Vice-présidents : MM. LEPEINTRE, adjoint au maire, et ROLLAND François, cultivateur ;

Assesseurs : MM. Francis ERNOUL, Louis CHAPEAU, ROLLAND Henri et Louis CRESPIN, cultivateurs.

Souhaitons plein succès à ce jeune et nouveau groupement, qui fera de nouveaux adeptes et contribuera à l'amélioration culturelle et au développement de l'élevage de cette belle région.

LA CHAPELLE-GLAIN. — A 3 heures, salle de la Mairie, ce même dimanche 6 mai, eut lieu une autre belle réunion, sous la présidence du maire, M. de Charette.

M. Faivre traita des questions syndicales et aussi des différents engrais, applicables à nos cultures. M. de Charette confirma, en quelques mots, les divers points importants de cette conférence, en tira les conclusions pratiques et remercia les nombreux cultivateurs qui avaient tenu à y assister. Bonne impression dans toute la région, où l'idée syndicale se développe et portera des fruits.

GUERANDE. — Dimanche 13 mai, à 9 h. du matin, salle de la Justice de Paix, une centaine de cultivateurs, du Syndicat de Guérande, se réunissaient, sous la présidence de M. Bigaré, président, et de M. Pichelin, secrétaire, M. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central de la Loire-Inférieure, mit en relief le rôle immense des Syndicats agricoles et énuméra ensuite les différents engrais et leur emploi rationnel dans nos terres. M. Pichelin, l'actif secrétaire, membre de la Chambre d'Agriculture, mit au courant les syndiqués des diverses mesures sanitaires bovines et expliqua en quelques mots, les charges qui incomberont aux cultivateurs.

On peut avoir rapidement des ouvriers agricoles

Les Bureaux de main-d'œuvre agricole ont, dans ce but, organisé un recrutement spécial qui permet aux cultivateurs de recevoir dans un délai de quelques jours seulement, les travailleurs qui leur sont nécessaires.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole, 2, rue Scribe, à Nantes (au siège du Syndicat Central).

### Association Générale des Producteurs de Blé

#### Marché français

Il serait inexact d'attribuer à la seule hausse américaine la fermeté qui règne sur notre marché. Les nouvelles peu satisfaisantes de notre propre récolte jouent ici leur rôle, en dépit d'un optimisme de communiqué officiel qui paraît un peu trop de circonstance. Ce n'est pas à dire que la situation soit compromise et, si les nouvelles que nous avons reçues d'un très grand nombre de nos adhérents que nous remercions, sont en général bien pessimistes, il est encore trop tôt au début de Mai pour en déduire des prévisions certaines sur le résultat probable de la nouvelle récolte.

Quoi qu'il en soit, la ligne de conduite à suivre pour les producteurs ne saurait faire de doute : « Il faut vendre ! »

Nous n'avons pas hésité, au début de la campagne, à conseiller ouvertement et la restriction volontaire des offres et l'emploi pour la nourriture du bétail de ces blés que la Meunerie ne voulait payer qu'à des prix dérisoires.

Avec la même indépendance, et même si notre Conseil peut paraître à ceux qui escomptent une accentuation de la fermeté, en contradiction avec les intérêts immédiats des producteurs, nous leur conseillons aujourd'hui de vendre aux cours actuels libéralement sans précipitation exagérée certes, mais sans restreindre aucunement leurs offres.

Dans l'état actuel des choses, les cours présents donnent satisfaction à la culture (nous ne pouvons regretter qu'une chose, c'est que les producteurs aient vendu la plus grosse partie de leur récolte à des prix bien inférieurs) et ne sont qu'une juste compensation à l'effondrement du prix de la première moitié de la campagne.

Cela étant, les producteurs feraient un erreur grave en restreignant à l'heure actuelle leurs ventes dans l'espoir de cours meilleurs.

### Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décroisseur et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Longueur du rouleau

Longueur du rouleau	POIDS MOYENS		
	Diamètre 0 <sup>er</sup> 50	0 <sup>er</sup> 60	0 <sup>er</sup> 70
1 <sup>er</sup> 00	230 kg.	250 kg.	—
1 <sup>er</sup> 20	250 —	270 —	—
1 <sup>er</sup> 40	270 —	290 —	365 kg.
1 <sup>er</sup> 60	290 —	310 —	390 —
1 <sup>er</sup> 80	310 —	330 —	415 —
2 <sup>er</sup> 00	375 —	425 —	530 —

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHERENTS.

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

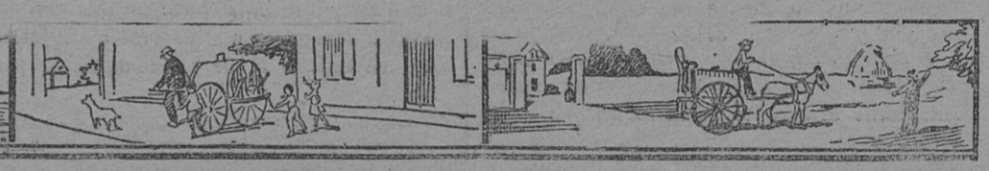
PULVERISATEURS Perras, pour vigne : Le Soleil, contenance 15 litres... 155 »

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet.....	120 »
Petite jaune, simple effet.....	95 »

Ces prix s'entendent nets et franco gare d'arrivée.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecoèmes : Utilisez nos Huiles spéciales de 1<sup>re</sup> qualité. — Voir les Prix en 3<sup>e</sup> page



### Houe-Cultivateurs

A deux leviers et porte-socs pivotants, elle est livrée avec quatre lames de 75 m/m, une lame de 100 m/m, deux versoirs de côté et un soc de 175 m/m.

Prix avec manchons aciers..... 195 »

— bois..... 207 »

Supplément facultatif, pour soc butteur à ailes mobiles et pointes reversibles..... 31 »

Remise à nos Adhérents.

### On peut avoir rapidement des ouvriers agricoles

Les Bureaux de main-d'œuvre agricole ont, dans ce but, organisé un recrutement spécial qui permet aux cultivateurs de recevoir dans un délai de quelques jours seulement, les travailleurs qui leur sont nécessaires.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole, 2, rue Scribe, à Nantes (au siège du Syndicat Central).

### Chronique Syndicale

#### Compte rendu des dernières Réunions

PETIT-AUVERNE. — Le dimanche 6 mai, à l'issue de la grand'messe, les cultivateurs se réunissaient, salle de la Mairie, sous la présidence du maire et de son adjoint, pour entendre M. Faivre, ingénieur agricole, traiter de l'emploi des engrais. Une abondante distribution de petits manuels et de notices instructives, termina cette causerie.

Une Section Agricole Communale fut ensuite créée à l'unanimité. Voici les membres du bureau :

# Marchés aux Bestiaux

## LA VILLETTE

Lundi 7 Mai 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	2.651	20	8 80	7 70	6 40	9 80	5 28	4 23	3 20	5 78
Vaches	1.325	12	8 80	7 30	6 20	9 90	5 28	4 01	3 10	6 34
Taureaux	450	3	6 90	6 50	6 30	7 40	4 14	3 57	3 15	4 59
Veaux	2.295	45	13 80	11 »	8 »	15 50	8 28	6 27	4 24	9 30
Moutons	14.324	990	15 50	11 90	9 90	17 10	7 75	5 59	4 38	8 55
Porcs	3.068	»	10 42	9 72	7 58	10 72	7 30	6 90	5 30	7 50

Lundi 14 Mai 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	2.882	20	9 30	8 30	7 »	10 10	5 58	4 56	3 50	6 26
Vaches	1.440	10	9 30	8 »	6 60	10 20	5 58	4 40	3 30	6 53
Taureaux	405	»	7 30	6 90	6 60	7 80	4 38	3 81	3 30	4 84
Veaux	2.549	83	13 10	10 30	7 50	14 80	7 86	5 87	4 05	8 88
Moutons	14.624	320	15 60	11 70	9 80	17 50	7 80	5 50	4 31	8 75
Porcs	3.645	»	10 56	10 »	7 72	10 86	7 40	7 10	5 40	7 60

### PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

**BŒUFS.** — Les bœufs normands se sont fixés en extras 4.50 à 4.90; les bons 4.20 à 4.55 et les plus communs, 4 à 4.30. Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.90 à 4.35; en bonnes sortes à 3.60, à 3.95 et en viande ordinaire 3.20 à 3.65. Bœufs bretons 3.80 à 4.20; ordinaires, 3.20 à 3.85.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.40 à 3.70, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.80 à 3.50. Bretons extras, 3.90 à 4.30.

**VEAUX.** — Vente calme aux anciens cours. Les arrivages étaient chargés. Angevins de Segré, Ancenis, Château-brant, 5.30 à 6.10; veaux de Laigle et Gacé, dans l'Orne, 5.40 à 6.20. Manche, caen-

nais, gournayeux, 5.30 à 6.15. Vendée, Deux-Sèvres, 4.80 à 5.70. Les bretons ont été traités de 4.80 à 5.70.

**MOUTONS.** — La vente a été difficile et même mauvaise au début de la réunion. Les bons animaux ont dû lâcher 5 à 10 francs par tête. Les agneaux Sarthe, Mayenne, Vendée, 6.50 à 6.90; maraichins, bretons, 6.60 à 7. Les moutons Vendée, Sarthe, Mayenne, laine, 5.90 à 6.70. Bretons, maraichins, 6 à 6.80. Brebis tondues: Sarthe, Mayenne, Vendée, 4.60 à 5.20. Mères usées 3.50 à 3.90.

**PORCS.** — Vente facile. Hausse de 10 à 20 francs aux 100 kilos vifs en bons animaux. Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres extras, 7.50 à 7.60 le kilo vif; bons maigres de pays, 7.20 à 7.50; cochon-

épais de l'Ouest et du Centre, 7 à 7.30; gros gras et nourrisseurs, 7 à 7.20.

**COCHONS.** — Vente facile de 5 à 5.80.

**PORCELETS.** — Amenés 57, contre 29 il y a huit jours. Vente calme entre 160 et 370 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

**ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS**

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil.	20	10	130	»	205	»
Loire-Inf.	60	30	5	55	»	505
Maine-et-L.	330	120	55	350	»	280
Mayenne	80	30	25	80	»	»
Morbihan	»	»	»	»	»	70
Vendée	120	70	40	»	»	75 515

Ce Bulletin est le MIEUX INFORMÉ et le plus VIVANT des périodiques agricoles. C'est votre journal familial. Aidez-nous à le rendre plus intéressant.

# OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

### OFFRES

75. — A louer, à la Bernerie, une maison de deux pièces et grand débarras, pouvant convenir à un homme sachant faire la vigne; travail assuré toute l'année. S'adresser à l'Agence Pornicaise, rue de Noirmoutier, La Bernerie.

76. — A vendre, lapins géants des Flandres, blancs et chinchillas.

77. — A vendre un extracteur à miel, état neuf, et deux ruches Layens très bon état, avec nombreux cadres.

78. — A vendre: 1<sup>er</sup> Billard, petite dimension, bonne marque Paris, avec accessoires. Très bon état. 2<sup>e</sup> Voiture quatre roues, dite wagonnette, bois verni, roues ferrées, très légère, bons coussins; se met à un ou deux chevaux. 3<sup>e</sup> Coupé quatre roues ferrées, très léger, carrosserie toile, garniture drap bleu, train jaune, se met à un ou deux chevaux. 4<sup>e</sup> Deux harnais à dix chevaux.

79. — A vendre deux bons camions Patent et une charrette fourragère à ressorts.

80. — A vendre, cause achat auto, charrette à ressorts toute neuve.

81. — A affermer, pour 24 juin prochain, jardin en plein rapport; maison, servitude et serre, au village de la Ville-au-Blanc, Vertou, à cinq minutes de la gare.

82. — A vendre, œufs Pintades grises, élevage plein air, 30 fr. la quinzaine. S'inscrire en s'adressant à Mme Lucien Duez, les Raillières, Chailans (Vendée).

83. — A vendre, 3 taureaux pure race Maine-Anjou, âgés de 6, 7 et 8 mois.

84. — A vendre: 1<sup>er</sup> Angoras blancs, tout âge, tout prix; 2<sup>e</sup> chèvres alpines, fraîches lait, 4 et 5 ans.

85. — A vendre, Javelouse 1 cheval, 1 faucheuse 2 bœufs, bon état; batteuse

légère à secouer et moteur 5/6 CV. Le tout à prix réduit.

86. — A vendre, lapins pure race Chinchillas, mâles 25 fr., femelles 30 fr. S'adresser à M. de la Billaud, à Paulx.

87. — A vendre: 1<sup>er</sup> cause auto, voiture anglaise, genre Dog-Cart, garniture peau de truie, sièges mobiles articulés, caisse osier, roues jaunes. Etat de neuf; 2<sup>e</sup> un harnais fait à Paris, pour cheval de 1<sup>er</sup> 55 à 1<sup>er</sup> 60, bouclerie nickel, bride, collier et sellelette vernis. Peu servi.

88. — A vendre, un moteur à essence 7 CV, marque Poyaud, en très bon état. Peu servi.

89. — A vendre, grand Derby, 4 roues, 6 places, coussins cuir, parfait état. Bonne occasion.

90. — A vendre, œufs à couvrir de sujets primés: Bresses noires, Rhode-Islands, Noire du Berry et races naines anglaises.

### DEMANDES

28. — On demande à acheter un battent ancien à dents.

29. — On demande ménage, avec un ou deux fils en âge de travailler, pour exploiter à prix d'argent une bordière de six hectares, région de Vertou, et comprenant terres labourables et vignes, celles-ci à moitié fruites.

30. — On demande un homme pour la culture et le jardinage, et un garçon pour aider à la culture.

31. — Jeune ménage, un enfant, demande place de jardinier vigneron et petite basse-cour.

33. — On demande à acheter d'occasion, une écremeuse d'un débit de 80 à 120 litres à l'heure, d'une bonne marque et en bon état de fonctionnement.

# HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares.

1<sup>o</sup> Huiles pour machines agricoles: fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 2 fr. 90 à 3 fr. 60 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres);

2<sup>o</sup> Huiles pour écremeuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre;

3<sup>o</sup> Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 2 fr. 90 à 4 fr. 70 suivant designation ci-dessus et suivant quantité demandée;

4<sup>o</sup> Huiles pour moteurs et autos: Tré fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 3 fr. 90 à 4 fr. 80 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état.

Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits;

5<sup>o</sup> GRAISSE CONSISTANTE JAUNE extra, en boîtes de 1 kilo.

En vente au Syndicat, à Nantes: 5 fr. la boîte.

**Collosoufre**

en soustrayant vos vignes avec le Collosoufre S. A. P. C. vous évitez l'adverse et pénible partou: 1 kilo de Collosoufre, remplace 100 kilos de soufre sublimé.

AGENT: M. BLIET, 4, r. de Flandre, Nantes

SIÈGE A PARIS: 63, boulevard Haussmann

**Soufre G.R.E.**

Les maladies cryptogamiques ont été nombreuses l'année dernière et en dépit de traitements répétés de soufre ordinaire, beaucoup de vignes ont subi de graves dommages; seuls, d'après l'avis unanime de tous ceux qui ont traité leurs vignes avec le SOUFRE G.R.E. les ont protégées d'une façon parfaite. Témoins en sont ces centaines d'attestations que nous avons reçues.

Nous vous recommandons les SOUFRES G.R.E. sont employés de la façon suivante:

- Contre Oidium: Soufre « Le Renforcé », marque S.R.
- Contre Oidium, Mildiou: Soufre « Cupro Atomique », marque S.P.C.A.
- Contre Oidium, Mildiou et Insectes: Soufre « Cupro Nicotine », marque S.P.C.N.
- Contre Oidium, Cigariier et tous Insectes en général: Soufre « Naphthaline », marque S.P.N.A.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à BANCHAIS & BERTHET, 4, rue Dourée, Nantes. Tél. 122-50.

**Merpur**

ASTHME CATARRHE EMPHYSEME RHUME DES FOIES

Produit non toxique de fabrication parfaite. Recommandé par les meilleurs Médecins.

Dans toutes les principales Pharmacies de la Région, et aux LABORATOIRES MERPUR, Viroflay (S.-O.).

PRIX de VENTE 16 francs

**PORCS**

J'expédie franco de port et emballage toutes gares, mortalité de route à ma charge: LAFONS, 55 jours environ... 120 fr. PORCS, 15 à 20 kil. env... 160 à 190 fr. PORCS, 25 à 30 kil. env... 220 à 260 fr. AT. LACHOIX, Porcs, TOULOUSE

**Nitrate de Soude du Chili**

Vos sols se maintiennent frais; Vos cultures vigoureuses s'enracineront bien; Elles résisteront doublement à la sécheresse, Et vous donneront les plus grosses récoltes.

Pour tous renseignements agricoles et commerciaux s'adresser à:

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI, 60, rue Taillout, PARIS (9<sup>e</sup>)

Agence de l'Ouest: M. P. COMBES, ingénieur agronome, 23, boulevard de l'Égalité, à NANTES

L'Imprimeur-Gérant: F. DUPAS.

# CÉRÉALES

Décidément le mois de mai se continue nous nous apporter la chaleur dont toutes nos récoltes ont un si grand besoin. Nous avons eu plusieurs matinées très froides, nous apportant même de la glace. Dans la journée, dès que le vent s'élève, il nous amène un fléchissement exagéré de la température; aussi les blés en terre ne montrent-ils pas une avance bien sérieuse depuis quelques jours, même dans les champs qui, ensemencés de bonne heure, ont montré jusqu'ici une apparence assez satisfaisante. La végétation n'a pas l'activité qu'elle devrait avoir à cette époque. Cela est d'autant plus fâcheux que bien des champs auraient au contraire besoin d'une température exceptionnelle pour s'améliorer. Les apparences sont loin d'être favorables dans notre département à l'exception de la région au sud de la Loire où les ensemencements de blé commencent généralement dans la seconde dizaine d'octobre et où la culture en sillons facilite singulièrement l'écolement des eaux pluviales en excédent.

Les blés de la dernière récolte commencent à s'épuiser dans les greniers. Mais les importations partielles de blés étrangers permettront par un mélange rationnel, de prolonger les stocks de blés indigènes et de faire la soudure.

Il est toujours très difficile de fixer des cours. Les lots offerts par la culture varient considérablement, surtout dans leur poids spécifique. Peut-être pourrions-nous voir les prix de 165 à 170 fr. comme ceux payés à la culture, tout en étant assurés qu'il s'en est fait à prix plus élevés comme à des prix plus bas.

Les avoines, au contraire, sont toujours très fermes, et les prix élevés des transports ne sont pas faits pour les faire fléchir sur les marchés importateurs comme le nôtre.

# Marché libre de Paris

Du Bulletin des Halles du mercredi 16 mai 1928:

**BLE.** — Le mouvement de recuit rencontre une vive résistance chez les détenteurs et les offres ont tendance à se contracter à mesure que les prix baissent. Le ton est plus ferme et l'on a repris de 2 à 3 francs sur les cours les plus bas. - Beauce 74 kilos 176-177. Seine-et-Oise 74 kilos 176-177. Vendée, Anjou, Loire-Inférieure 74 kilos 174-175. Sarthe, Mayenne 74 kilos 174-175.

**SONS.** — La demande a fléchi sensiblement. Les sons ordinaires peuvent se voir dans les limites de 76 à 78, marchandise disponible, le livrable de 72 à 75 avec acheteurs de mai vers 73 fr.

**SEIGLE.** — Activité bien restreinte. Pour les centres de production au nord de la Loire on peut voir de 147 à 150 fr. et 130 fr. Bretagne.

# AVOINES

Tendance toujours très ferme. On connaît les raisons. Grosse consommation à la ferme, exportation suivie, absence de concurrence de la part de l'étranger.

Grises de printemps Beauce 135 à 136. Noires du Centre 135.

Au départ de Bretagne, les affaires sont toujours bien peu appréciables. Cours approximatif de 137 fr. en grises et noires et de 130 en bigarrées.

**ORGES.** — Pour mouture affaires ralenties. On cote suivant départ de 127-128 (Bretagne) à 133.

**SARRASIN.** — La fermeté règne toujours sur le sarrasin, malgré l'activité restreinte des transactions. Il faut voir 118 fr. en disponible départ Morbihan, Côtes-du-Nord.

# La lutte contre la Cochylys

Les premiers papillons de la Cochylys ont paru il y a quelques jours. Il est donc urgent pour les viticulteurs qui veulent lutter contre cet ennemi de nos vignes, de procéder sous peu à l'emploi des insecticides arsenicaux. Le traitement doit se faire au plus tard quinze jours après les premiers vols constatés.

D'après M. Georges Chappaz, les petites chenilles de Cochylys ne peuvent être atteintes par les insecticides de façon grave que dans les premiers jours de leur naissance. L'éclosion ayant lieu une quinzaine de jours après le vol des papillons, c'est l'observation du vol qui permet de déterminer l'époque du traitement. Comme le vol dure un certain temps, il est nécessaire de répéter le traitement pour saisir les chenilles à leurs éclosions successives. Lorsque les chenilles (vers de la grappe) sont très visibles, il est trop tard pour repandre les insecticides utilement.

Il semble que l'on peut indifféremment employer l'arséniate de plomb de Swift ou l'arséniate de plomb Ballard. L'un et l'autre ont donné de bons résultats.

Il sont livrés en poudre et peuvent être employés en mélange avec la bouillie bordelaise. Les traitements ainsi effectués, ne nécessitent pas une main-d'œuvre supplémentaire.

Il est facile de se procurer ces produits dont il existe des dépôts non seulement à Nantes, mais aussi dans les principaux centres du vignoble nantais.

Nous en avons même dans nos bureaux à la disposition de nos adhérents qui pourront également y trouver des notices en vue de l'emploi.

Que les viticulteurs qui voudront procéder à des essais, ne perdent pas de temps, et qu'ils fassent bien attention que les traitements aux arsenicaux ne peuvent être appliqués que pour la destruction des vers de la Cochylys de la première génération.

La seconde éclosion ayant lieu après la floraison, c'est-à-dire après la formation des grains, la loi interdit absolument l'emploi des arsenicaux à partir de la floraison, car il pourrait y avoir des cas d'empoisonnement par l'absorption du fait de la maturité de grains de raisin sur lesquels il y aurait un dépôt d'arsenic du fait d'un traitement tardif. C'est du reste la première invasion contre laquelle il est urgent de lutter énergiquement.

# Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

**GRAINS ET FARINES**

Nantes, le 18 mai 1928.

PRIX DES 100 KILOS

Froment	1927	163 à 172
Seigle	»	135 à 138
Avoine	»	140 à 145
Orge mouture	»	135 à 140
Sarrasin	»	145 à 120
Son	»	68 à 75

Ces prix s'entendent pour marchandises non logée, et par wagon complet, départ.

**Légumes et Primeurs**

MARCHÉ DE NANTES DU 18 MAI 1928

Carottes nouvelles la botte	2 25 à 3 »
Carottes d'» 100 k.	300 » à 350 »
Oseille	100 k. » à » »
Épinards	» 200 » à » »
Pommes de terre nouvelles	» 220 » à » »
Cresson	la douz. 5 » à 6 »
Artichauts	» 15 » à 18 »
Laitues	le cent 40 » à 60 »
Poireaux .. la botte de 30	3 » à 5 »
Radis	» 5 » à 7 »
Oignons nouveaux, la botte	1 25 à 2 »
Asperges	» 6 » à 6 75
Navets	» 1 25 à 1 75
» 100 k.	175 » à 200 »
Choux pommes	les 16 4 » à 8 »
Choux-fleurs	la pièce 3 » à 4 »
Concombres	» 2 » à 5 »
Chicorées	la douz. 5 » à 7 »
Romaines	» 5 » à 7 »
Petits pois	le kilo 4 » à 5 »
Cerises	» 11 » à 12 »
Fraises	le petit panier 5 » à 7 »

# VINS

Que dire des prix de nos vins de pays? L'absence d'affaires en vin importantes n'est pas faite pour nous aider à donner des renseignements précis.

Celles qui se traitent aux celliers, se font plutôt au compte-gouttes, c'est-à-dire en petites quantités et directement par le consommateur.

Il n'y a donc pas lieu de modifier les cotes que nous avons données depuis quelques semaines. (Nous les donnons à titre nominal seulement).

**PRIX NOMINAUX:**

Muscadé 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	750 à 850
Muscadé 2 <sup>e</sup> choix	650 à 725
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix	400 à 430
Gros-plant 2 <sup>e</sup> choix	300 à 400

**Sulfate de Cuivre**

**Bouillie Azur**

**Soufre sublimé**

Nous cotons, sauf épuisement:

Sulfate de cuivre français	330 »
» anglais	335 »
Bouillie Azur	290 »
Soufre sublimé	160 »
Poudre Sulfostéatite	155 »

# FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE MAI

Lundi 21: Donges, Marsac, Saint-Mars-la-Jaille. — Mardi 22: Vallet. — Mercredi 23: Avessac. — Jeudi 24: Plessé, Quilly, Saint-Joachim. — Vendredi 25: Conquerneuil, Joué-sur-Erdre, Nantes, Saint-André-des-Eaux. — Samedi 26: Mesquer, Missillac.

Lundi 28: Bouée, Fégréac, La Limouzinière, La Renaudière, Soudan. — Mardi 29: Bouguenais, Bourgneuf (Saint-Cyr), Montoir, Port-Saint-Père. — Mercredi 30: Guenrouet, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Père-en-Retz. — Jeudi 31: Vay.

# PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sans variations:

**RIZ et ISSUES**

(Voir notre dernier Bulletin)

**Tourteaux en farine et divers**

Coprah en pains (sacs de 50 k.)	161 »
Coprah en farine (sacs de 50 k.)	165 »
Arachides russique en farine, extra blancs (sacs de 75 k.)	180 »
Arachides russique en farine, blancs (sacs de 75 k.)	159 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 k.)	» mang.
Palmistes en farine (sacs de 50 k.)	123 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.)	100 »

# La colation au poids vif

L'Association des producteurs de viande rappelle qu'actuellement il n'existe aucune cotation officielle du prix des animaux au poids vif. Les cours officiels établis par la Commission de la Villette notamment, portent uniquement sur les premiers seconds et troisième qualités, au kilo net. Elle recommande de calculer eux-mêmes approximativement, le cas échéant, le prix du kilo du poids vif en multipliant le cours officiel « poids net » par les coefficients suivants: 0,60 pour la première qualité; 0,55 pour la deuxième; 0,50 pour la troisième.

# Marché Talensac

Nantes, le 18 mai 1928.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			P. bas	P. haut
Bœufs	3	»	3 50	5 25
Vaches	»	»	»	»
Veaux	408	»	5 25	7 25
Moutons	82	»	6 25	7 25
Agneaux	»	»	»	»

# FOURRAGES

(Voir notre dernier Bulletin)

**Produits des Etablissements Arsène Bertin**

**ALIMENTATION DES CHEVAUX**

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse (sacs de 50 k.)	114 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) (sacs de 75 k.)	107 »

**ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES**

« Optima » pour vaches laitières (sacs de 75 k.)	125 »
« Optima » pour engraissement des bœufs (sacs de 50 k.)	130 »

**ALIMENTATION DES PORCS**

« Optima » pour engraissement des porcs (sacs de 75 k.)	132 »
« Optima » pour porcelets et truies (sacs de 50 k.)	152 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

**Société Générale**  
Pour favoriser le développement  
du  
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

**AGENCE DE NANTES**  
18, Rue Lafayette  
Téléphone : 139.04

Toutes Opérations  
de  
**Banque, Change et Bourse**

VIN NATUREL, la pièce 200 litres, fco port, fut régie, 400 francs, BARDON VALETTE, St-Césaire, Gard. Ech. 3 francs timbres.

A VENDRE  
**BELLE FERME**  
et EXPLOITATION VITICOLE 30 hect., à 50 kilomètres de Nantes, louée à prix d'argent et à demi-fruits. Rev. net 7 %. Bâtiments état neuf. S'adresser à M. GUIBÉ, 12, rue de Bouillé, à Nantes.

MONSIEUR, 49 ans, ex-sous-directeur commercial d'usine, recherche poste important dans affaire nantaise très sérieuse, avec ou sans appoints. S'adresser Publicité Ouest, Nantes, n° 174.

ACHETEZ vos BOUCHONS et ARTICLES de CAVES  
— TONNELLERIE et VITICULTURE —  
chez **Emile Boullery**  
7, Quai Brancas (près la Poste) NANTES  
Téléphone 133.91 — R. C. Nantes 42.279

**En Hiver,** PULVÉRISER VOS CÈPES AU  
**Pyralion Schloësing**  
QUI DÉTRUIT

**ESCA FOLLETAGE APOPLEXIE PYRALE COCHYLIS EUEMIS**

**En Été** TRAITER VOS VIGNES AVEC  
**Bouillie Schloësing** CONTRE **MILDIU OIDIUM**  
**Soufres Noirs** CONTRE **COCHYLIS EUEMIS ALTISE Mildiou, Oidium**

**En Automne,** VITRIOLER A SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA  
**Vitrioline Schloësing** SOUVERAIN CONTRE **la CARIE**

**Toute l'Année,** TRAITER VOS VINS, DÉSINFECTER VOS FUTS ET FOUTRES AU  
**SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLOESING, SUPERIOR AUX MÈCHES SOUFRES,**  
Usines : **SCHLOESING FRÈRES & C<sup>o</sup>, MARSILLE**  
A NANTES CHEZ M<sup>r</sup>  
**GULLON et ROBERT, 9, rue de la Paix, MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.**

Les ingénieurs de la  
**Pax-Labor**  
ont conçu une  
Ecrémeuse et n'en  
ont copié aucune.  
C'est pour  
cette raison que la  
**PAX-LABOR**  
n'a pas les défauts  
des autres.  
**PAX-LABOR**, par ses merveilleuses qualités,  
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Ecrémeuses Françaises  
**"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)**

ACHETE TOUTES SAUVAGINES  
foines, putois, martres, renards, belettes,  
taupes, loutres, courcils en toute quantité.  
**PERROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne**  
(Loire-Inférieure).

**"ÉMÉ" RECHAUD**  
au GAZ de PÉTROLE  
Breveté S. G. D. G.  
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE  
En vente dans toutes les bonnes maisons  
**G. ROUX, fabricant, à CUSSET (Allier)**

**le moteur lourd**

robuste  
largement calculé  
parfaitement isolé

**Ateliers d'Orléans**  
de la Compagnie Générale d'Électricité du Aas au Capital de 100 millions de F<sup>r</sup>  
6, RUE D'AMBERT-ORLÉANS (L'Éclair)

Succursale de Nantes, 1, PLACE DE LA MONNAIE

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Constructeur

**Une Assurance-Lumière**

et force vous est indispensable.  
Car le secteur a parfois des pannes - et les  
travaux de la ferme exigent que vous  
puissiez, à tout moment, avec certitude,  
vous éclairer et actionner votre moteur  
électrique. Pour les mêmes raisons  
qui vous ont fait souscrire des assurances  
contre l'incendie et la mortalité du bétail,  
il vous en faut une contre ces pannes.  
Une batterie d'accumulateurs **TUDOR**  
vous la donnera - avec, par surcroît, de  
sérieuses économies dans bien des cas.

**TUDOR**  
la plus grande production française de batteries pour toutes  
applications. Questionnez votre distributeur ou à défaut le  
Succursale de NANTES  
1, pl. de la Monnaie  
Tél. 139.37

**RÉCLAME**

Appareil PLIANT pour pellicule 6x9, au prix exceptionnel de **125 fr.**

**G. FOURCADE**  
NANTES - 16, Rue d'Orléans - NANTES  
présente aux PRIX LES PLUS AVANTAGEUX LE PLUS BEAU CHOIX  
d'Appareils Photographiques  
VOYEZ nos PRIX pour les Appareils avec Objectifs Carl ZEISS l'éna d'origine

**MACHINES A TRICOTER**  
Aux Meilleurs Prix - Surjeteuses, Bobinoires  
Réparations - Transformations - Travail à façon  
**LAINES COMPTANT - CRÉDIT COTONS**  
SOJES - Catalogue et Echantillons Gratuits  
**LA TRAVAILLEUSE, à Nantes**  
15, Rue Mercœur - Tél. 133.52

**CYCLES STELLA**

Les grandes courses cyclistes prouvent les qualités des coureurs : les frais qu'elles occasionnent, reportés sur la fabrication, donnent infiniment plus de garantie à l'acheteur.

**STELLA** suit ce sage principe  
Pas de frais généraux inutiles, mais outillage perfectionné, matières premières de grand choix, atelier d'émallage unique en France ; ouvriers spécialisés.

**MAXIMUM DE QUALITÉ, MINIMUM DE PRIX**  
**FONTENEAU, constructeur, 21, Chaussée de la Madeleine, Usines, 3 bis, rue Laënnec, Nantes. Tél. 27-66.**

**Le Sceptique**  
EST SA PROPRE VICIEME !!  
Un savant a trouvé le moyen de vous  
éviter la calvitie.  
Le progrès prouve que reste chauve qui vent  
En voilà encore une preuve  
Brochures contre 1 fr. en timbres-postes.  
Conseils grat. tous les jours  
(dimanche excepté).  
**Laboratoire HIDALGO, de Paris - Passage Sommette, NANTES**

Pour vos PLANTATIONS  
Adressez-vous aux  
**PÉPINIÈRES CLETRAS**  
Succursale de LEFIEVRE Frères (Fondées en 1818)  
70, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 118.13  
Les plus importantes de la Région de l'Ouest

**50 HECTARES EN CULTURES**  
Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,  
forestiers et d'ornement. - Conifères. -  
Arbustes. - Plants pour reboulement. - Rosiers  
(collection superbe).  
Choix considérable de Peupliers et Pommeiers  
Prix courant sur demande

**La BANQUE**  
DE LA  
**LOIRE-INFÉRIEURE**  
Albert DELIMELE et C<sup>o</sup>  
22, Rue du Calvaire, 22  
NANTES

achète cher les pièces d'argent  
grecques, belges, Napoléon III et toutes  
pièces d'argent et or (sav<sup>r</sup> françaises et  
écus suisses).

**GRAINES**  
BETTERAVES  
SPECIALITES }  
CAROTTES  
RUTABAGAS  
— Mon THEBAULT —  
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30  
— CATALOGUE FRANCO —

**VOITURES D'ENFANTS**  
(Spécialité)  
**A. MAINGUY**  
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES  
Téléphone 21.89

TOUTES REPARATIONS  
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

**SULFATE D'AMMONIAQUE**  
20 % d'azote ammoniacal

**CIANAMIDE**  
Granulée ou en Poudre, huilée  
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

**NITRATE DE CHAUX**  
13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote  
14,75 % nitrique,  
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS  
**ENGRAIS AZOTES**  
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE  
CHEZ LES NÉGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES  
du  
**COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE**  
4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoie gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi des engrais chimiques. Il organise gratuitement des expériences. Consultez-le.

**La vague rouge**  
S'INFILTRE  
DANS LE MONDE ENTIER -  
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie  
Elle vous menace vous-même

avec son  
Marécan  
destructeur

et sa  
macabre  
Faucille

du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez  
**La Vague Rouge**  
seule revue spécialisée, dont la documentation précise et universelle vous renseignera chaque mois sur le Mouvement bolchéviste et le Mouvement antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux travailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et aux paysans que trompe le communisme, comme à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

**BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8<sup>e</sup>)**

Le Numéro (68 pages) : 2 fr.  
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. — ÉTRANGER : 30 fr.  
R. C. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 100544

**Élevage Rationnel et Économique**  
Allaitement des Veaux et Porcelets  
Engraissement des Animaux  
par le  
**PLASMOGÈNE**  
Le plus Puissant Stimulant de l'Appétit

Etablissements du **PLASMOGÈNE**  
**BLAIN (Loire-Inf<sup>e</sup>)**  
Et chez tous les Grainetiers, Epiciers, etc.

**HERNIE**  
CHUTES DE LA MATRICE  
Déplacements des organes  
par la méthode **LEROY**

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).  
M. PENNEAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.  
M. CROISSARD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).  
M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Inférieure).  
Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain (Loire-Inférieure).  
M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).  
Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS,  
SANS GÈNE, SANS OPÉRATION,  
SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

**SEUL, M. LEROY** ayant son cabinet à Nantes peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche, de 9 h. à 11 h., et lundi 26, en son cabinet, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau.  
SAINT-MARS-LA-JAILLE, lundi 21, Hôtel du Sanglier.  
PAIMBOEUF, mardi 23, Hôtel Saint-Julien.  
MACHECOUL, mercredi 23, Hôtel de la Bicyclette.  
SAINT-NAZAIRE, vendredi 25, Hôtel de Bretagne.  
SAINT-PERE-EN-RETZ, mercredi 30, Hôtel du Commerce.

**LEROY, Spécialiste Herniaire**  
8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES  
Mme LEROY reçoit les Dames

**BAPTEMES**  
FABRIQUE DE DRAGEES  
**ROUX-RETIENE**  
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

**GUEUDET**  
NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

**COMMUNIONS**

SMOKING revers soie . . . . . 125 - 175 - 225 fr.  
MARINS col ottoman . . . . . 69 - 99 - 125 fr.  
MARINS beaux modèles, col marin ou Danton. 150 - 225 - 275 fr.

TOUT LE VETEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

**GUEUDET HABILLE BIEN**

**Chaussures PAUL**  
8, Rue d'Orléans - NANTES

**Des Prix**  
**De la Qualité**

Les Machines à Coudre "STELLA" sont fabriquées dans une des plus importantes usines du monde. La production annuelle s'élève à 100.000 machines. 5.000.000 sont en usage.

Les Meubles "STELLA" sont en bois très sec et ne se déforment jamais. La marche est douce, rapide et silencieuse.

Les Machines à Coudre "STELLA" sont garanties 10 ans contre tout vice de construction.

Vente exclusive en gros : Fonteneau, NANTES, et au détail chez tous les bons Agents de Cycles, à des prix sans concurrence.

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer  
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral du 10 Décembre 1923)

**LES SABLES-D'OLONNE**

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'EGOUT  
Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son REMBLAI incomparable. 4 express par jour. Climat délicieux. Saison de Mai à Novembre.  
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godé, aux SABLES-D'OLONNE